

PASSAGE DU JURY « FLEURISSEMENT d'ALSACE »

Le jury « Fleurissement d'Alsace » vient de passer dans la commune dans le cadre du contrôle des villages fleuris « 2 fleurs ».

Il s'est agi de vérifier si Ernolsheim remplit encore bien les conditions pour conserver le label obtenu en 2021. Ce contrôle est réalisé tous les 3 ans.

Les cinq membres du jury ont été accueillis par le maire Alfred INGWEILER et Myriam VIX -adjointe- en charge de la commission « fleurissement-propreté ».

Le maire leur a rappelé l'historique du fleurissement de la commune, les différents thèmes mis en place depuis 2015 et les distinctions obtenues. Puis il a présenté les améliorations réalisées depuis 2021 : aménagement du talus, de la rue des Vergers (2^{ème} tranche), rénovation à l'identique de la ruelle pavée à côté du presbytère, aménagement du parking avec des pavés auto-drainant etc. Myriam a insisté sur l'implication des membres de la commission et des concitoyens et a relevé l'investissement de trois concitoyens pour la mise en valeur des thèmes.

Lors de son parcours à travers le village pour faire le constat, le jury a été très sensible à la décoration mise en place pour les jeux olympiques.

Et si cette visite permettait de faire d'une pierre deux coups ? Réponse le 26 juillet.



Le jury avec Vincent DEBES, Président pour le Bas-Rhin - Patrick POUCHELET et Gérard BOMBECK, anciens responsables d'espaces verts - Jacky GUYOT, horticulteur - Marie-France VALLAT, Conseillère d'Alsace (Haut-Rhin)